

16 mars 2015

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 26 janvier 2015 de M. Bayram Bozkurt: «Restaurant Le Chalet et Café de la Tour au bois de la Bâtie».

TEXTE DE LA QUESTION

Selon un article de la *Tribune de Genève* du 24 janvier 2015, 80 arbres du bois de la Bâtie sont condamnés à être coupés car un champignon a été découvert il y a plus d'une année!

Or, le restaurant Le Chalet a été déclaré insalubre par les services de la Ville en 2003. Nous sommes en 2015 et rien n'a été fait jusqu'à présent, alors que la situation sanitaire de cet établissement est jugée catastrophique et dangereuse pour nos concitoyens. Il appert que le Café de la Tour suit le même parcours, malheureusement.

Je souhaite savoir quand le Conseil administratif compte enfin réaliser les nombreux projets en suspens concernant le bois de la Bâtie et veiller à remettre les deux restaurants aux normes.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Café de la Tour est en bon état et son entretien, qui ne pose pas de problèmes particuliers hormis ceux liés à l'usure normale, est suivi. Une rénovation conséquente était intervenue il y a un peu plus d'une dizaine d'années.

Quant au restaurant Le Chalet, il est effectivement en mauvais état; toutefois, le service cantonal compétent n'est jamais intervenu auprès de la Ville de Genève concernant cet établissement. Une équipe de mandataires travaille actuellement à l'élaboration d'une image directrice pour l'ensemble du bois de la Bâtie. Cette étude, dont les conclusions sont attendues pour la fin de l'été 2015, se prononcera notamment sur la question des établissements publics et permettra donc de déterminer quelles actions il convient d'entreprendre concernant Le Chalet.

A noter que le contrat de bail en cours est de durée déterminée, précisément pour tenir compte de l'avenir, à ce stade non déterminé, de l'objet loué.

Une fois l'image directrice établie, les mandataires développeront un projet de cheminements dont la réalisation devrait intervenir courant 2017. En parallèle, l'espace de loisirs, comprenant une nouvelle place de jeux, une nouvelle pataugéoire et la rénovation de deux bâtiments, devrait être mis en chantier à l'automne 2016.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Guillaume Barazzone